



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

TERMES DE REFERENCES

APPEL A CONTRIBUTIONS POUR LA REALISATION D'UN OUVRAGE COLLECTIF SUR LES ENJEUX DE LA GARANTIE DES INVESTISSEMENTS EN AFRIQUE

Mars 2022

1. PRESENTATION GENERALE DU FAGACE

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) est une Institution financière internationale spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés. Il a pour mission de contribuer au développement économique et social de ses Etats membres pris individuellement et collectivement, en facilitant le financement et la réalisation des projets de développement à travers la garantie des prêts.

Les 14 Etats membres du FAGACE sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Le Fonds dispose de deux (02) Représentations Régionales au Cameroun et au Rwanda. Son siège social est situé à Cotonou au Bénin.

Le FAGACE est doté des organes suivants :

- Le Conseil des Gouverneurs : il est l'organe suprême du Fonds et dispose de tous les pouvoirs. Il est constitué des Ministres des Finances des Etats membres ;
- Le Conseil d'Administration : il dispose des pouvoirs nécessaires pour l'administration générale du Fonds. Il peut déléguer une partie de ses pouvoirs au Directeur Général ;
- Les Comités d'Audit, de Gouvernance, de Garantie, d'Evaluation et de Placement. A travers la mise en place de ces Comités, le Fonds entend renforcer davantage sa gouvernance avec les nouvelles orientations et la relance de ses activités.
- La Direction Générale : le Fonds est dirigé par un Directeur Général nommé par le Conseil des Gouverneurs, sur proposition du Conseil d'Administration. Il est le représentant légal de l'institution.

2. CONTEXTE DE L'APPEL A CONTRIBUTIONS

En 2022, le FAGACE fête ses 45 ans d'existence au service des économies de ses Etats membres. Afin de marquer cet événement, et dans le but de partager son expertise en sa qualité de pionnier de la garantie en Afrique, le FAGACE organise une conférence dont le thème central est : « **Les Fonds de garantie au cœur du financement de l'Afrique de demain** ».

Ce thème central est décliné en plusieurs sous-thèmes :

- Rôle et importance de la garantie dans les mécanismes de financement des économies africaines
- Evolution de la garantie dans le financement du développement des Etats : structuration financière, mobilisation de ressources ;
- La notation financière ;
- Les nouveaux mécanismes et instruments de garantie ;
- La perception réelle du risque en Afrique.

Pour les besoins de ce forum, le FAGACE lance un appel à contributions en vue de la rédaction d'un ouvrage collectif portant sur le thème central et les sous-thèmes précités. Les présents Termes de Référence (« TdR ») visent à encadrer la production de contributions scientifiques autour de la garantie, en vue des 45 ans d'existence du FAGACE.

3. OBJECTIF DE L'APPEL A CONTRIBUTIONS

La présente consultation a pour objectif général la production et le recueil de contributions scientifiques dans le cadre du forum du FAGACE portant sur « **Les Fonds de garantie au cœur du financement de l'Afrique de demain** ».

Ces contributions seront regroupées dans un ouvrage collectif à éditer. Ce projet d'ouvrage a, entre autres, pour ambitions de :

- Revisiter l'apport des Fonds de garantie dans le développement des pays ;
- Faire des diagnostics objectifs de tous points de vue : financier, économique, social, juridique, risque, politique, environnemental... des Fonds de garantie ;
- Mettre en exergue la relation entre les potentiels des Fonds de garantie et leurs contraintes majeures ;
- Mettre en relief les défis des Fonds de garantie dans l'environnement Africain ;
- Déterminer la vitalité des Fonds de garantie dans le développement économique ;
- Proposer des synergies entre Fonds de garantie et acteurs du développement ;
- Etc.

4. CIBLES

Peuvent participer à cet appel à contributions, les Universitaires, les Chercheurs, les Professionnels et praticiens de l'Economie, de la Finance, des Banques, de la Monnaie, de la Garantie, du Droit, de la Politique, des Nouvelles technologies, sans restriction de nationalité.

5. COORDINATION DE L'OUVRAGE COLLECTIF

La rédaction de l'ouvrage collectif est sous la direction effective de :

- Professeur Joseph DJOGBENOU : Professeur Titulaire des Universités ;
- Docteur Ngueto Tiraïna YAMBAYE : Directeur Général du FAGACE.

Les noms des contributeurs dont les articles auront été retenus figureront dans l'ouvrage.

6. PRESENTATION DES PROPOSITIONS DE CONTRIBUTIONS

Les personnes intéressées devront faire parvenir au FAGACE leurs articles rédigés exclusivement en Français ou Anglais, avec un nombre de pages compris entre 10 et 20.

Les propositions d'articles (introduction, corps du texte, conclusion) comprendront le nom de l'auteur, sa qualité (titre, grade universitaire si nécessaire, affiliation

institutionnelle, adresse électronique, contact téléphonique), le résumé en français ou en anglais. Le texte est titré et numéroté ainsi qu'il suit : 1-20, 2-20, 3-20, 4-20, 5-20, 6-20... Il est justifié, écrit en Helvetica, taille 12, interligne simple, marges 2,5. Le document est à envoyer sous la forme d'un fichier Word.

Les propositions de contributions doivent être envoyées par courrier électronique avec la mention : « **Contribution pour la production de l'ouvrage collectif sur les enjeux de la garantie des investissements en Afrique** ».

Elles doivent parvenir au FAGACE, au plus tard le **31 octobre 2022**, à l'adresse électronique suivante : courriel.fagace@fagace.org

7. EVALUATION DES CONTRIBUTIONS

Les contributions seront évaluées par un Comité Scientifique ad hoc créé pour la circonstance. Les avis du Comité Scientifique quant au choix des articles seront motivés et reposeront sur des critères objectifs, à savoir entre autres la structuration et la richesse du contenu, la précision des références, la pertinence de la bibliographie si applicable, la fiabilité des sources, la prise en compte de l'interdisciplinarité...

Avant l'évaluation, tous les articles seront passés en revue dans un vérificateur de plagiat afin de s'assurer de leur authenticité.

Tous les contributeurs seront informés que leurs articles aient été retenus ou non.

Les articles retenus verront leurs auteurs primés, avant la publication de l'ouvrage.

8. CONFIDENTIALITE ET DISPOSITIONS GENERALES

Les auteurs intéressés seront tenus de garder confidentielles toutes les informations auxquelles ils auront accès avant, pendant et après la rédaction de l'ouvrage collectif.

Tous les documents rédigés à l'occasion de la présente consultation seront la propriété du FAGACE.

Le FAGACE se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent appel à contributions.

CONTACTS

Les questions relatives à cette consultation peuvent être envoyées à :
l'adresse électronique : courriel.fagace@fagace.org

A l'attention de :

Monsieur le Directeur Général du Fonds Africain de Garantie et de
Coopération Economique